L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 MARS 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 12 MARS 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Vincent & Co., No 32 rue de Chartres—Articles de mode, vitrines, comptoirs, etc., etc.

Par J. C. Hodgson, coin Canal et St-Charles—Une valeur de $30.000 en montres, diamants et autres bijouteries.

Par Hy Storm & Co., à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Les princes et la République Française.

Il s'est passé, dernièrement, au Parlement français, un fait qui a profondément ému l'opinion publique, à l'étranger aussi bien qu'en France, plus même qu'en France, s'il est possible. Il a été partout, chez les amis comme chez les amis de ce pays, l'objet de commentaires passionnés. Nous voulons parler de la séance orageuse, mais d'une solennelle importance, dans laquelle on a décidé du sort des princes appartenant aux familles Orléans et Bonaparte.

On sait que, par suite de certaines fautes de politique intérieure et extérieure, commises par le gouvernement républicain, le corps électoral, mécontent, a envoyé, l'automne dernier, à la Chambre, plus de deux cents réactionnaires affublés du titre de conservateurs. Ce coup, qui frappait l'opportunisme en pleine poitrine, l'a alarmé sur le sort de l'institution qui lui est chère. Une dure leçon lui était donnée par le pays; au lieu de chercher à en démêler le véritable sens, pour s'y conformer, comme c'était son devoir encore plus que son intérêt, il s'obstina à suivre, à l'intérieur, les mêmes errements qu'auparavant. Quant à la politique extérieure, il n'y avait pas grand'chose à y changer. La métamorphose était déjà opérée, le cabinet dont les actes, à tort ou à raison, avaient inquiété les populations, était renversé, et une nouvelle conduite des affaires coloniales, adoptée.

Au lieu de s'amender pour regagner l'affection de la nation, on jeta les yeux autour de soi; on aperçut quelques princes qui représentent—cela est très-vrai—les régimes déchus, et les désignant du doigt: "voilà l'ennemi, s'écria-t-on; expulsons-les".

C'était non seulement douter de soi-même, mais faire à la France l'injure de douter d'elle. La France eût pu s'en venger dans les élections complémentaires, d'abord, puis dans celles qui viennent d'avoir lieu, à la suite des invalidations. C'est précisément le contraire qu'elle a fait.

Dans l'intervalle entre la première élection et celles qui l'ont suivie, les hommes qui avaient été élus à titre de conservateurs, avaient jeté le masque et s'étaient posés, plus étourdiment encore que perfidement, en champions de la réaction monarchique et impérialiste. De plus, ils s'étaient amusés, comme de véritables écoliers, à former, eux conservateurs, de monstrueuses alliances avec les pires éléments du radicalisme, qu'ils avaient promis à leurs commettants de combattre à outrance. On sait la réponse que leur a faite le peuple; elle a été foudroyante; jamais déception n'a été plus amère; jamais défaite, plus signalée.

Il semblait donc, dès lors, s'ouvrir pour la République une période de tranquillité, et la réaction se trouvait réduite, pour longtemps, au silence. C'est le moment que l'on choisit pour agiter la question toujours irritante, toujours troublante, de l'expulsion des princes. Il suffit qu'un de ces retardataires du passé, qui se prétendent le droit de piétiner sur tout ce qui existe au nom de ce qui a existé, jetât, du haut de la tribune, une impertinence au régime républicain, pour que l'on mît de nouveau, tout le Parlement en feu, pour que l'on ressuscitât, maladroitement, l'éternelle question de la monarchie, que le pays venait d'étouffer, et celle de l'exil des princes, que l'on devait dédaigner.

Heureusement, il s'est trouvé un homme d'une grande valeur, d'un rare talent, qui, fort de la haute situation dont il jouit et de la confiance du chef de l'Etat, s'est levé; d'un signe de la main, il a apaisé l'orage et laissé tomber froidement de ses lèvres cette grande vérité, qui est la clé de presque tous les malheurs du pays, depuis cent ans: "L'histoire prouve que tout changement de règne qui s'est produit en France, a été préparé par les princes en exil."

M. de Freycinet a raison. Ce sont les lois d'exception dont ils ont toujours été les objets, qui ont fait la force des princes. C'est l'exil qui les a grandis, qui les grandirait encore. Que l'on suppose un instant Louis Napoléon battant librement le pavé de Paris, au lendemain de l'installation de Louis Philippe aux Tuileries, comme le fait, à cette heure, le prince *Jérôme*; pourrait-on affirmer que les équipées de Strasbourg et de Boulogne eussent été possibles? Au lendemain de la condamnation du prince par la Chambre des Pairs, si le gouvernement l'avait traité comme un insurgé ordinaire; si même, après l'avoir gracié, on avait agi à son égard comme un simple amnistié; si on l'avait laissé promener ses loisirs et ses fantaisies sur les dalles des boulevards, comme le premier bourgeois enrichi ou le premier marquis venu, au lieu de lui faire les honneurs de l'expulsion, de l'entourer du prestige de l'exil, qui se chargerait de prouver que ce n'en était pas fait du second Empire?

Mais Louis-Philippe pouvait-il suivre cette ligne de conduite?

Le prince Louis représentait un principe égal au sien; en abaissant l'Empire dans la personne de l'insurgé de Strasbourg, il abaissait sa propre monarchie. Pour un homme à qui, par intérêt personnel, pour sa propre conservation, pour sa propre dignité, on était obligé de reconnaître une situation exceptionnelle, une supériorité native, il fallait des lois d'exception, un traitement tout autre qu'au commun des martyrs.

Louis-Philippe était aussi logique en donnant au prince la double auréole de la forteresse d'Etat et de l'exil, que la République est illogique en cherchant à l'imiter, en essayant d'expulser les princes.

Les Bourbons, les Bonaparte, ne sont supérieurs aux autres sujets français qu'en vertu d'institutions qui ne sont plus. Avec ces institutions sont tombés leurs privilèges; c'est les relever que de voter pour ou contre eux des mesures exceptionnelles.

Les journaux américains sont dans la vérité quand ils disent que la République Française ne se débarrassera des princes qu'en les *ignoring*, en ne leur accordant pas plus d'importance qu'ils n'en ont, en les traitant comme de simples citoyens qu'ils sont, en réalité, aujourd'hui. Ils peuvent conserver le prestige du nom et des souvenirs; ce sont là de ces choses qu'une loi n'abolit pas; c'est une affaire de mœurs, de temps, d'habitude. Les princes s'useront plus vite dans les salons du noble faubourg et dans leurs réceptions, si brillantes qu'elles soient, que dans l'exil, qui ne peut que leur donner un regain de popularité. S'ils conspirent, il y a la police pour les surveiller et les magistrats pour les juger.

C'est par la liberté vraie, par la suppression de toutes les inégalités politiques, de toutes les exceptions légales, que se fondent les Républiques.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, Louisiane, du 6 mars:

La Rivière Rouge monte encore. Nous espérons que cette hausse s'arrêtera avant de devenir dangereuse pour nos terres riveraines.

—Le mauvais temps a arrêté les travaux des champs, cette semaine; on a fait très peu de chose.

—On va établir un nouveau bureau de poste au Corner.

—A Marksville, les affaires vont plus que convenablement; la perspective est très encourageante.

—On expédie, d'ici, une quantité considérable de coton, mais les prix sont tellement bas, que nos campagnes n'en tireront pas un bénéfice appréciable.

—Sur le Bayou Bœuf, malgré les froids, on travaille beaucoup à préparer les terres pour l'ensemencement du maïs et du coton. Il s'est fait beaucoup de travaux dans les fermes, depuis un mois. Bien des cultivateurs du Bayou ont semé du maïs; d'autres, de l'avoine.

Les travaux des jardins avancent, et l'on a déjà semé beaucoup de légumes. Nous aurons beaucoup de pommes de terre précoces, et l'on compte les envoyer sur le marché de la Nouvelle-Orléans. On s'apprête aussi à doubler la culture du tabac qui rapporte plus que celle du coton.

Les pêchers commencent à se couvrir de bourgeons. Il est à espérer que nous aurons une belle récolte de fruits, cet été.

De nombreuses barges ont sillonné le Bayou Bœuf, le mois dernier, et y ont pris beaucoup de frêt. Ce qu'il nous faudrait, c'est un curage complet du bayou, afin que le trafic n'y soit jamais interrompu. Le transport par bâteau est bien moins cher que par chemin de fer.

Nous sommes heureux de faire savoir à nos lecteurs que M. Paul Farjas, avocat à la cour d'appel de Paris, vient de prendre pour correspondant à la Nlle Orléans, M. Henri Farjas, dont les bureaux sont situés 117, rue Commune.

Les personnes ayant des affaires avec la France, trouveront là une garantie d'honorabilité que nous prenons plaisir à signaler.

Le vapeur "City of Dallas", qui vient d'arriver, a apporté une quantité de tiges de banane et de platanes, pour être décortiquées par la machine, patentée par M. Franz Luft. A son prochain retour, ce navire rapportera 500 livres de feuilles d'ananas, 500 livres de tiges de pita et 250 livres d'herbe de soie. Tout cela sera décortiqué en public, et si ces expériments réussissent, des machines seront immédiatement construites à Belize, Puerto Cortez, Livingston, etc. Des commandes considérables ont déjà été faites par une compagnie de cordage à Cincinnati.

PLACES RÉSERVÉES.

"Le Grand Mogol."

C'est dimanche qu'a lieu la dernière représentation de **"Le Grand Mogol."** Les personnes voulant assister à cette dernière représentation du succès d'Audran feront bien de ne pas tarder à retenir leurs places.

La Mascotte se chante ce soir pour la dernière fois, cette saison, à l'Opéra.

Retenez vos places, si vous voulez assister à la dernière du **"Grand Mogol,"** dimanche soir.

Retenez vos places pour les représentations de l'Opéra, à l'Etoile Rouge.

Le Petit Faust, samedi soir, pour le bénéfice de Mme et M. CAISSO, à l'Opéra.

Retenez vos places pour **"Le Grand Mogol,"** dimanche.

(Communiqué.)

Le regard du piéton qui s'achemine rue Canal, est de prime-abord attiré vers une structure presque fantasque, bâtie à la manière d'un fort, et converte en tôle aux couleurs variées. Le tout est surmonté de drapeaux des diverses nations, lançant au vent leurs plis bariolés. Un appareil électrique sert à illuminer l'intérieur, lorsque la lumière du soleil disparaît, produisant ainsi l'effet magique d'un spectacle. L'édifice porte à son frontispice l'inscription:

"La dernière sortie et bataille de Paris."

Situé au coin des rues Canal et Dauphine, il se trouve placé au centre d'une population active. La foule s'empresse de le visiter à chaque heure du jour et de la nuit. Il nous semble que nul amateur de la peinture, dans son type le plus pittoresque, ne peut se dispenser d'y passer quelques moments, tant que les circonstances favoriseront ici la durée de ce splendide monument. Il ne tardera pas à découvrir dans le coup-d'œil enchanteur que présente ce Panorama un des plus brillants effets que puisse produire l'art. La vie surabonde en cette toile, et la nature inanimée y est calquée en traits ineffaçables.

Ce panorama fait pendant à la "Bataille de Sedan" exhibée ici l'année dernière, près de l'Exposition.

Le spectateur, placé au centre d'un plan circulaire, laisse errer son regard à une distance de près de 45 pieds, que lui fournit une toile de 60 pieds de hauteur et de 400 de circonférence, formant 24,000 pieds carrés, et pesant 14,000 livres. Le rayon de ce cercle est évalué à cinquante milles de longueur. Paris, vautré dans son ombre, se laisse à peu près apercevoir dans le lointain; Versailles y est vu à vol d'oiseau, et les vagues multicolores de la Seine arrosent en tortueux replis les contours de ce décor.

Cette perspective est ravissante de réalité, et l'art peut chanter victoire. L'avant-plan, à une distance de 45 pieds du spectateur, est composé de vrais murs en terre, d'arbres et autres objets dont l'effet est surprenant, de telle façon qu'il est presque impossible de dire où finit la Nature et où commence l'Art.

Nos sympathies se portent vers ces milliers de Français, s'avançant en lignes serrées, afin de faire une trouée à travers ce rempart des lignes allemandes; un demi-million d'hommes qui depuis des mois entoure leur ville et les réduit à la faim et au désespoir.

Toutes ces masses, en attitudes diverses, où se mêlent l'action et le repos, semblent des êtres vivants, de chair et de sang. Nous entendons le cliquetis des armes, les cris des soldats et, en dépit de nous-mêmes, nous nous surprenons à soupirer en songeant que tout ce dévoûment est vain, que c'est un effort, brillant il est vrai, d'une race fière et valeureuse pour reconquérir le territoire perdu, mais enfin un effort et rien de plus, qui ne retardera pas d'une seconde la chute de la plus belle capitale du monde civilisé.

Une nouvelle réunion avait lieu, le 21 février, dans les salles de l'Association de l'enseignement, 25, rue Bergère, à Paris. Il s'agissait de créer un orphelinat pour les enfants des instituteurs et des institutrices morts prématurément. Vingt-trois départements ont répondu à l'appel des fondateurs, que représentait M. Phillippe, directeur d'une école municipale de Gray. C'est de province, en effet, qu'est venue l'initiative. Mais les fondateurs ont pensé que l'impulsion générale, la mise en œuvre devait venir surtout de Paris. De là est née la pensée de la réunion. A l'unanimité des membres présents et par acclamation, M. Mézières, de l'Académie française, député, a été président. Sur sa proposition, M. le ministre de l'instruction publique a été nommé président d'honneur; vice-présidents d'honneur, MM. Gréard, recteur de l'Académie de Paris, et Buisson, directeur de l'enseignement primaire.

M. Guillard, inspecteur d'Académie, a été nommé secrétaire général d'une œuvre à laquelle il a, dès le début, apporté tout son concours.

M. Philippe a exposé les conditions dans lesquelles un établissement hospitalier pourrait être trouvé à Gray, comme point de départ. Il y a, dès ce moment, une maison hospitalière qui serait à la disposition du comité, grâce à la bonne volonté du conseil municipal de Gray et de la commission administrative de l'Hôtel-Dieu.

Les propositions transmises par M. Philippe ont été acceptées avec reconnaissance par l'assemblée, sauf à s'entendre sur certains points de détail. On peut donc considérer dès maintenant l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire comme fondée. M. Mézières l'a proclamé au milieu de l'émotion et des applaudissements de l'assistance.

Nous lisons, dans la *République Française* du 19 février:

L'industrie française est sortie victorieuse de l'épreuve qui lui avait été offerte à Bucharest, concurremment avec l'industrie allemande. Les coupoles mobiles cuirassées destinées à la défense de la capitale de la Roumanie vont être construites et armées par l'usine de Saint-Chamond, dont le nouvel ingénieur, M. le chef de bataillon du génie Mougin, a organisé en France le service des cuirassements.

C'est avec une satisfaction toute patriotique que nous avons vu la commission des neuf officiers roumains se prononcer, par 6 voix contre 3, en faveur de la coupole élevée sur le plateau de Cotroceni par l'outillage français. C'est le même qui a servi à élever les cinquante-six coupoles mobiles cuirassées qui complètent la défense du camp retranché de Paris et celle des grandes places de l'Est.

Partisan de la fortification cuirassée qui met l'artillerie à l'abri des projectiles de l'adversaire, M. le lieutenant général Brialmont était venu de Bruxelles à Bucharest présider à l'épreuve comparative des coupoles construites par Saint-Chamond et par l'usine allemande de l'ingénieur Gruson, de Magdebourg.

La coupole française a supporté le choc des plus lourds projectiles sans avoir une seule de ses plaques brisées; elle a vu son mécanisme d'é[illegible] fonctionner pendant le tir de sa pièce sans la moindre difficulté, et elle est restée habitable pour ses défenseurs pendant tout le temps du tir défensif et du tir d'attaque.

La coupole allemande a été mise hors de service comme fonctionnement mécanique; aucun artilleur ne s'est exposé à y rester une seule fois pendant le tir de la batterie d'attaque, les plaques de protection ayant subi une désagrégation qui rendait la protection illusoire.

L'épreuve comparative avait été concluante. Le résultat ne pouvait être différent de celui auquel la commission roumaine s'est arrêtée, malgré la protection dont le roi avait couvert la coupole allemande fournie par ses anciens compatriotes.

Ce n'est pas seulement l'industrie française qui doit se montrer fière du succès qu'elle a obtenu à Bucharest. Nous y avons acquis la certitude que les immenses travaux de défense qui couvrent Paris et la frontière rendront tous les services que la France en attend.

Après la supériorité, reconnue à Belgrade, de l'artillerie du colonel de Bange sur le canon Krupp, l'insuccès du grand métallurgiste de Magdebourg fera réfléchir nos voisins. Ils ont une belle armée, sans doute; mais comme armement, ils sont bien forcés de reconnaître que la nôtre est admirablement outillée, puisqu'elle sert de modèle aux Etats qui transforment leur matériel. Les expériences de Bucharest succédant, à moins d'un an de date, à celle de Belgrade, auront en Europe un retentissement considérable.

Le même journal publie un long, très chaleureux et instructif article sur les conséquences de la grande lutte électorale du mois dernier.

Les heureux effets des élections du 14 février—dit-il—se font déjà sentir dans la Chambre. Pour peu que l'on y regarde avec attention, on y découvre des symptômes favorables d'apaisement dans l'avenir que ceux que l'on raillait naguère de leur optimisme étaient seuls à discerner. Nous avons été de ces optimistes de la première heure, et nous sommes loin de nous en repentir. Une majorité de gouvernement semblait impossible à former dans cette Assemblée, dont la majorité numérique apparaissait comme prise et étouffée entre les groupes extrêmes, comme dans un étau. On doutait même que cette majorité numérique arrivât à prendre un jour conscience de sa force, et, cependant voici que, peu à peu, elle se dégage, se constitue, s'éclaire par l'expérience quotidienne, porte des jugements sur les hommes comme sur les situations, apprend à mettre les individualités à leur place et dans leur rôle, à ranger les affaires dans leur ordre suivant leur importance et leur opportunité. Cette sorte de travail intime est loin d'être terminé; mais il se poursuit, sous les yeux du pays attentif, et qui pourrait dire si là même on ne trouverait pas l'une des causes, et non des moins agissantes et effectives, de cet effet sur l'opinion qui a été constaté dans les élections de dimanche! Car il faut bien s'en convaincre, dans notre démocratie française il y a comme une action et une réaction mutuelle et simultanée de la Chambre sur l'opinion et de l'opinion sur la Chambre. Il est certain que ce sont les fautes politiques accumulées par les prétendus conservateurs depuis leur succès inespéré du 4 octobre qui ont le plus puissamment contribué à modifier l'opinion publique en un sens si manifestement hostile à leurs prétentions; mais il n'est pas moins certain que c'est la constitution naissante d'un vigoureux et durable parti de gouvernement dans la Chambre qui a rendu confiance au pays, quelque peu désemparé et troublé par les premiers actes politiques de nos nouveaux représentants.

La *Paix* de Paris, du 24 janvier:

Les socialistes révolutionnaires, qui reconnaissent pour chefs, jusqu'à nouvel ordre, MM. Basly, Camélinat, Boyer, Clovis Hugues, etc.,.. sont en train de tuer le droit de réunion, en en rendant l'exercice impossible aux hommes qui veulent discuter sérieusement et pacifiquement les grandes questions politiques et sociales.

Le jour où il sera définitivement prouvé—et ce jour ne paraît pas devoir être très éloigné—qu'aucune réunion publique ne peut être tenue sans que les anarchistes, les collectivistes et tous les adeptes de "la propagande par le fait," c'est-à-dire tous les violents et tous les énergumènes, n'envahissent la salle, ne se substituent, par la force, aux organisateurs de la réunion, ne s'emparent du bureau et n'obligent à se retirer quiconque ne partage pas leurs théories révolutionnaires, le droit de réunion aura vécu. Nos lois pourront continuer à en consacrer l'exercice, mais, en fait, il n'existera plus.

Nous voyons, en effet, par ce qui s'est passé dimanche au meeting du Château-d'Eau, que l'exercice du droit de réunion est rendu impossible à tous les autres qu'aux exaltés du socialisme révolutionnaire. Quand des hommes tels que MM. Delattre, Maret, Brialou, George Martin etc.,.. qu'on n'accusera certes point de tendances anti-démocratiques ni même anti-socialistes, ne peuvent prendre part sans s'exposer à des traitements indignes à une réunion qu'ils ont eux-mêmes organisée, il est certain que, en dehors des anarchistes, personne ne sera tenté à l'avenir de prendre l'initiative d'une réunion publique. Les anarchistes seuls se trouveront alors user du droit de réunion. Triste résultat de tous les efforts qu'a coûtés la conquête de ce droit.

Extrait d'une lettre adressée, de Madrid, à la *Paix*;

J'ai toutefois une réserve à faire au sujet de la satisfaction que la célébration du 11 février a fait éprouver aux partisans des institutions républicaines en Espagne. Cette réserve m'est imposée par les restes de divisions qui persistent encore parmi les républicains. S'ils arrivaient au but poursuivi, on peut craindre que ces divisions ne reprissent leur caractère déplorable d'autrefois. Ainsi, dans plusieurs villes, parmi elles, je ne veux citer que Valence,—les banquets se sont multipliés, il est vrai, mais n'ont réuni chacun que des convives de la même nuance. On a vu là les possibilistes, ailleurs les progressistes, plus loin les fédéralistes s'assembler, faire de brillants appels à la conciliation, lancer de chaleureuses paroles en faveur de leurs chefs respectifs: Castelar, Zorilla, Pi y Margall, toujours avec l'arrière-pensée transparente qu'en dehors de la doctrine du chef il n'y avait pas de salut possible.

C'est précisément le malheur que l'on peut déplorer en Espagne. Par suite des souffrances supportées durant une trop longue succession de régimes despotiques, les esprits naissent et se développent sous l'influence de prédispositions en quelque sorte héréditaires qui les portent à incarner leurs tendances, leurs aspirations, dans telle ou telle personnalité et dès lors à suivre le chef, quelle que soit la direction qu'il prenne.

Arrivera-t-on à rétablir la République dans un temps prochain? Bon nombre de républicains l'espèrent. Mais la république une fois rétablie se maintiendrait-elle longtemps ou ne serait-elle pas étouffée sous quelque *pronunciamiento*?

Telle est la double question que se posent les quelques républicains et devant laquelle ils restent perplexes.

Les membres du comité de la souscription pour le monument du sergent Bobillot se sont réunis, le 21 février, à la mairie du 1er arrondissement de Paris, sous la présidence de M. Eugène Farcy, député de la Seine, assisté de MM. Guichard et Jobbé-Duval, conseillers municipaux. M. Anatole de la Forge s'était excusé de son absence. Il a été donné lecture d'une lettre du père Bobillot, remerciant le comité au nom de sa famille, à laquelle était jointe une lettre du général Faure, datée du 18 janvier. De promotion récente, le général, encore colonel au 4e du génie en garnison à Grenoble à cette date, informait le père du sergent qu'un sous-officier, élève des beaux-arts, M. Levasseur, venait de terminer le portrait du héros de Tuyen-Quan, et que ce portrait, provisoirement déposé au musée de Grenoble, serait placé dans la salle principale de l'école régimentaire du génie, comme un glorieux souvenir. Le chef de musique du 4e du génie, M. Jacob, a offert au comité une marche de sa composition en l'honneur de Bobillot. Le commandant du bataillon scolaire du 11e arrondissement a demandé que M. Jacob l'autorisât à faire exécuter cette marche par la musique des bataillons scolaires.

M. Georges, président du Groupe fraternel des anciens défenseurs de la patrie et membre du comité, fait connaître la situation financière de l'œuvre. La souscription, qui reste ouverte, s'élève actuellement à 13,680 fr. 70.

Le comité a décidé ensuite qu'une fête aurait lieu le 21 mars courant, pour célébrer l'anniversaire de la mort héroïque de Bobillot. Ce jour-là, le Groupe fraternel des anciens défenseurs de la patrie, à la tête de toutes les délégations qui voudront bien se joindre à lui, partira de la mairie de la rue Drouot, et ira déposer, sur la place de la République, au pied de la statue, une magnifique couronne en plumes tricolores, faite par les élèves de l'école municipale de jeunes filles de la rue Bossuet, qui l'ont offerte au comité pour le monument définitif du sergent.

Dans l'après-midi aura lieu une conférence sur le siège de Tuyen-Quan, où plusieurs poésies, une entre autres de Louis Ratisbonne, seront dites. La première audition de la marche de M. Jacob terminera la cérémonie.

M. le ministre de la guerre de France a, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, adressé, récemment, aux commandants de corps d'armée, aux directeurs des services de l'artillerie et du génie, ainsi qu'aux fonctionnaires de l'intendance, une circulaire où il insiste sur la stricte observation du secret professionnel.

Leur rappelant les obligations de l'honneur militaire et les devoirs du soldat envers le pays, le général Boulanger leur recommande instamment de s'entourer de toutes les garanties nécessaires, de veiller à la plus grande discrétion de la part du personnel placé sous leurs ordres, personnel qui est souvent appelé à collaborer aux études et aux travaux de défense, de mobilisation, d'approvisionnement, qui doivent être tenus absolument secrets.

Le ministre de la guerre fait, de plus, appel à la vigilance des chefs de service et aux fonctionnaires; ils ne doivent pas considérer comme au-dessous d'eux la copie de certains travaux, copie confiée, quelquefois à tort, à des sous-ordres subalternes; ces travaux, sous une apparence anodine, ont souvent une importance capitale aux yeux de certains intéressés.

La circulaire ministérielle dit qu'il y a lieu de procéder à une sélection des plus rigoureuses dans le choix des militaires de grades inférieurs employés dans les états-majors ou les services spéciaux et appelés à avoir parfois entre leurs mains des documents confidentiels. Il sera important de leur rappeler qu'en les associant à des travaux de cette nature, qui intéressent la sécurité de la patrie, on les relève à leurs propres yeux en tant que sous-officiers ou simple soldats; ils doivent, dès lors, se bien pénétrer des obligations qu'impose le secret professionnel; ce secret doit être conservé non-seulement pendant tout le temps qu'ils seront au service, mais encore et surtout après leur renvoi dans leurs foyers. Il y a là, à côté du devoir professionnel, un devoir patriotique que chacun aura à cœur de ne pas oublier.

Une dernière recommandation termine cette instruction: elle concerne la communication aux journaux de renseignements concernant les travaux de défense et de mobilisation. Le général Boulanger déclare qu'il n'hésiterait pas à faire remonter la responsabilité des indiscrétions commises jusqu'aux chefs de service au fonctionnaires, et à prendre telles mesures qu'il jugerait opportunes contre ceux qui seraient coupables de manque de prudence et de discernement dans le choix de leur personnel auxiliaire.

Le ministre de l'Instruction publique de France a été autorisé à déposer, à la Chambre, une demande de crédit supplémentaire pour pourvoir aux dépenses résultant de l'allocation de bourses de l'Etat aux familles comptant sept enfants et plus.

Ces bourses sont, on le sait, données à raison d'une par famille dans les établissements d'enseignement secondaire ou d'enseignement primaire supérieur. Le crédit prévu, pour le service, par la loi de finances de 1885, est manifestement insuffisant. Les Chambres n'ont alloué, pour cet objet, que 200,000 fr. Il y a donc lieu de demander un crédit supplémentaire de 625,790.

Le ministre, à l'appui de sa demande, a donné au conseil d'intéressants renseignements, que nous pouvons reproduire.

Pour l'enseignement secondaire, il y a eu 2,097 aspirants aux bourses, dont 1,847 garçons et 250 filles. 673 ont été admis; 213 seulement ont pu être placés, savoir: 68 garçons dans les lycées, 121 garçons dans les collèges et 24 filles dans les collèges de filles. Il y a, en outre, ceux déjà pourvus de portions de bourses et ceux dont le dossier n'est pas encore examiné.

La dépense, pour les 673 boursiers, s'élèvera à 625,240 fr.; il faudra, en outre, 50,000 fr. pour compléter les portions de bourses; total, 712,540 fr. 50. Les Chambres n'ayant voté que 200,000 fr., il sera nécessaire de leur demander un supplément de crédit de 512,540.

Pour les bourses de l'enseignement primaire supérieur, il y a eu 946 aspirants, dont 690 garçons et 256 filles.

387 ont été reçus, dont 265 garçons et 122 filles; mais 236 seulement ont pu être pourvus de bourses, dont 160 garçons et 76 filles; en outre, 38 autres étaient en possession de portions de bourses.

Pour pourvoir de bourses les 151 autres aspirants non encore placés, il faudra un crédit supplémaire de 113,250 fr., qui, joint à celui de 512,540 fr., fera un crédit total de 625,790 fr. à demander aux Chambres.

Nous reproduisons quelques détails sur le projet de loi relatif à l'emprunt de la Ville de Paris;

La capitale est autorisée à emprunter à un taux qui n'excédera pas 4 0[0—intérêts, primes de remboursement et lots compris—une somme de 250 millions. Il sera affecté un million de lots à chaque tirage.

Le mode et les conditions de réalisation, ainsi que l'emploi des sommes empruntées, seront fixés par décret rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur.

Pour faire face au service de cet emprunt, la ville est autorisée à imposer pendant dix ans—de 1887 à 1897—4 centimes additionnels sur les quatre contributions directes et 20 centimes sur la contribution foncière.

Durant cette période décennale, la Ville fera seulement le service des intérêts et des lots de l'emprunt. Le remboursement des obligations ne commencera qu'en 1897. A cette époque, les centimes additionnels créés pour la période décennale de 1887 à 1897 prendront fin. Le service de l'emprunt, arrérages et amortissement compris, sera assuré par les sources qui deviendront disponibles par suite de l'extinction de l'emprunt 1855-60.

Le service de cet ancien emprunt laissera en effet, disponible une annuité de 10,590,000 francs, alors que l'emprunt nouveau n'exigera qu'une annuité de 10,557,000 francs.

L'emprunt nouveau sera remboursable en soixante-quinze ans, de 1897 à 1972.

Quoique le ministre se soit réservé le droit de régler par décret les conditions de réalisation de l'emprunt, il accepte, en fait, le mode d'émission proposé par le Conseil municipal.

L'émission des obligations se fera en dix ans, à savoir: 20 millions en 1886; 40 millions en 1887 et 1888; 10 millions en 1889 et 20 millions durant chacune des années de 1890 à 1896.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Décédé hier soir, à 6 3[4 heures, à l'âge de 37 ans, Capitaine JOSEPH EDMOND BROU. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 11 1[2 heures précises de sa dernière résidence No 242 1[2 rue Dumaine.

Décédée hier, jeudi, 11 mars 1886, à 7 heures du matin, à l'âge de 47 ans, VICTORIA ARMANTINE CASTILLION. Les amis et connaissances de la famille et les officiers et membres de l'Association Mutuelle du Pélican et de l'Association Mutuelle du Sud sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 12 mars, à 4 heures de l'après-midi, de sa dernière résidence, No 162 rue Champs-Elysées.

Décédée, le 10 mars 1886, à 9 heures du matin, Mme Vve CHS. BRUNET, née ANTOINETTE BROUILLARD, à l'âge de 62 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Meilleur, Brunet et Ratello sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu ce matin à 10 1[2 heures A. M. Son corps est exposé chez son gendre Geo. A. Meilleur, No 197 Broad, entre Hôpital et Quartier.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Grocerie à vendre.
A vendre pour cause de départ une grocerie et buvette bien achalandées et située dans un quartier central du Second District. S'adresser à S. BLASINI, 115 Passage de la Bourse.
12mars—5f PP

SEMENCES DE RIZ.
Un petit lot de premier choix de
SEMENCES DE RIZ
blanc de la Caroline cultivées sur une terre neuve de graines importées.
S'adresser à BARKLEY, THOMSON & CIE
7mars—1sem 35 North Peters st.

SEMENCE DE RIZ IMPORTÉE.
Premier rapport en terre nouvelle.
Garantie exempte de grains rouges.
A vendre par
ERNST & CO.,
Coin Julie et Magazine.
19fév1

HONDURAS SEED.
CAROLINA SEED.
2550 sacs de riz de semence de Honduras.
2000 sacs de riz de semence de la Caroline.
A vendre en quantités au gré des acheteurs.
A. SOCOLA.
138 et 140 rue Decatur, coin Toulouse.
14 fév—1m PP

Avis.
LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis qu'il est maintenant employé dans la maison de quincaillerie établie depuis de si longues années de **MM. A. Baldwin & Cie,** située dans les rues Canal à Commune, Nouvelle-Orléans, Lne. Il serait heureux de voir ses anciens clients ou de recevoir leurs ordres, et sollicite une continuation des faveurs qui lui ont été si libéralement accordées dans le passé.
14 fév—1m H. J. MULLAN.

PROCUREZ-VOUS LE!
ANNUAIRE DE 1886.
Le moyen le plus rapide et le plus sûr
d'obtenir un exemplaire de cet ouvrage de valeur, est de le faire prendre au bureau de l'éditeur. Une demande faite par carte postale recevra la plus prompte attention.
L. SOARDS, Editeur.
5, Commercial Place, près Camp.

ÉTRANGERS
—DEMANDEZ—
LA MAPPE DE LA VILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS
—DE—
SOARDS.
Prix, 50 cents (Annuaire de poche).
LE GUIDE DE SOARDS donnant tous les détails sur la ville et les noms des rues.
En un volume, prix 25 cents.
En vente dans tous les dépôts de journaux, librairies, etc. 12fév—

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

Agence Commerciale de Collection,
Cabinet de Notaire et Bureau de Propriétés foncières.
61 RUE DU CAMP, Chambres 4 et 5.
DUFOUR & RICHARDSON, Avocats,
KERNAN & LEVY, avocats.
RÉFÉRENCES:
UNION NATIONAL BANK, A. K. MILLER & CO., LEHMAN, STERN & CO., NEW ORLEANS INSURANCE CO.
Prompt règlement de réclamations de tout genre à la Nlle-Orléans et dans tous les Etats Unis.
Nous nous chargeons spécialement de tout ce qui a trait aux Taxes, aux Titres et à l'Assessement; de la collection des loyers, de la location des maisons et de l'examen des titres.
16 fév—1m.

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

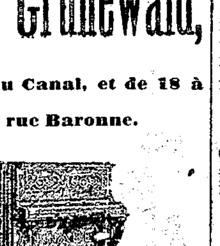

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. **STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS** de **MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. **CAHIERS, LIVRES** de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter mes magasins avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

D. H. Holmes.
METTRA EN VENTE
LUNDI,
200 pièces d'étoffes pour robes à 8 et 10 cts la yarde. Ces étoffes ayant fait partie du stock du printemps dernier, je voudrais les écouler pour les remplacer par mes nouvelles importations.
AUSSI: 500 douzaines gants de peau de chevreau français à 2 boutons, à 25 cts la paire.
155 Canal St
4 oct—6 mois

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1[2 rue Carondelet.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu	$495,464 05	
Primes sur risques de mer	41,553 52	
Primes sur risques de rivière	9,908 38	
	$546,925 95	
A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885	152,925 00	
	$699,850 95	
A déduire:		
Primes remboursées et réfaction (Rebate)	$24,640 18	
Réassurances	107,189 75	
Primes sur risques non terminés	136,280 00	
		268,109 93
Primes nettes acquises		$431,741 02
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		49,041 56
		$480,782 58
Pertes payées sur les risques de feu	$295,817 06	
de marine	23,755 20	
de rivière	3,112 66	
Pertes non ajustées	75,500 00	
	$398,184 92	
Commission d'agences	75,402 41	
Dépenses d'agences	8,865 20	
Taxes et licences	3,002 89	
Dépenses de bureau	28,172 46	
Dépenses casuelles	3,496 72	
		$517,124 60
		$36,342 02
Dividende semi-annuel de 5.00 déclaré au 30 juin 1885	$15,000 00	

ACTIF.

Argent en caisse	$36,120 33	
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0[0	86,100 00	
$70,000 Bons des Etats-Unis 3 0[0	71,400 00	
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	52,000 00	
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	57,055 60	
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00	
		$317,675 93
Primes en voie de recouvrement		17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe		54,632 74
Prêts sur hypothèque		54,871 34
Effets à recevoir		2,885 00
Bons actions et autres valeurs		12,819 52
Meubles et installations de bureaux		2,500 00
		$463,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00	
Dividendes non réclamés	2,640 00	
Pertes non réglées	75,500 00	
Primes sur risques non expirés	136,280 00	
		$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LÉON SÉRÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
20 janv—1m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885:

Primes sur risques d'incendie	$115,644 66	
de rivières	7,773 86	
maritimes	6,895 13	
	$130,313 65	
A ajouter primes non acquises pour 1884	40,206 60	
	$170,520 25	
A déduire:		
Pertes d'incendie	$43,669 76	
Pertes de rivières	4,893 85	
Pertes maritimes	2,970 62	
Réfaction	17,457 87	
Réassurances	15,200 23	
Primes remboursées	8,982 52	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	26,588 64	
		$113,713 48
		$56,806 77
Réservé pour pertes non estimées	$5,107 00	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions	22,086 07	
Réservé pour primes non acquises en 1885	29,613 70	
	$56,806 77	

La Compagnie possède l'actif suivant

Billets d'action	$6,380 82	
Prêts sur nantissement et hypothèque	158,101 88	
Billets à ordre	6,044 69	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	76,437 90	
Primes en voie de collection	40,215 50	
Meubles de bureau, divers	4,523 53	
		$306,704 30

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	5,107 00
Intérêt et dividendes	22,086 07
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus	129,511 23
	$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT-CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.

Jacob Alexander, Léon Bertoli,
H. H. Bierhorst, Phil. Beck,
Peter Blaise, P. Egan,
H. Ellerman, Jno. Fitzpatrick,
C. Taylor Gauche, Chas. Hémard
A. H. Isaacson, I. N. Marks,
A. A. Maginnis, Wash. Marks,
T. Prudhomme, A. H. Siewerd,
Otto Thoman, Jno. Everett.
22 janv—1 mois

DENTIFRICE.
LE soussigné prévient le public qu'il prépare un excellent dentifrice au moyen duquel il prévient la carie des dents, en arrête les progrès quand elle s'est déclarée, et prévient et guérit également les maux de dents. Il applique lui-même le liquide et, dans tous les cas, garantit une complète guérison.
LABARRIÈRE ROMAIN,
24fév—1m 220 rue Julie, près Baronne.

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de
TAPIS
Nouveaux modèles, très élégants, de **Axminster, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Bruxelles,** avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de:
TAPIS de VELOURS ANGLAIS
RIDEAUX,
Derniers genres.
Suisses, Crêtes, Madras et Portières Turcoman.
Nouveaux modèles de: Toiles Cirées, Linoleums et Corticines.
Grand choix de: Devants de cheminée, et Centre Velours, Smyrnes, Orientals, Dughestan, Punjaubs, Moquettes, etc.
Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux du dernier genre.
Aussi—Une grande variété d'articles de tapis serie. 26 oct 85—1an

MANTEAUX
Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de
MANTEAUX et de SURTOUTS,
Aussi en
MARCHANDISES de NOEL,
Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Salshels, Extraits et divers articles de fantaisie.
Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc.
Nous offrirons aussi notre fonds choisi de
TAPIS
à des prix réduits.
Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.
B. & W. CRONER,
20déc—3m **141 rue du Canal.**

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732,927 58	
Primes maritimes	61,369 43	
Primes de rivières	32,390 71	
		$826,687 72
Primes acquises		126,977 35
Total primes		$953,665 07
A déduire—		
Primes non acquises	$71,482 96	
Primes remboursées	137,441 66	
Réassurances	83,864 32	
		$292,788 94
Primes nettes acquises		$660,876 13
A ajouter— intérêt, loyers, sauvetage		41,094 95
Revenu net		$701,971 08
A déduire—		
Pertes d'incendies	$416,516 22	
Pertes maritimes	49,962 90	
Pertes de rivières	12,218 12	
	$478,696 30	
Commissions	62,961 02	
Taxes	20,966 06	
Dépenses générales d'agences et change	19,253 14	
Dépenses locales générales et salaires	49,182 41	
Donations charitables	1,282 02	
Frais de cour et honoraires d'avocat	3,129 55	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcock	10,179 51	
Profits et pertes	19,327 50	
		664,927 51
		$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées		20,000 00
Profit nét		$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885:

Argent	$34,904 59
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange	242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association	31,048 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau	74,839 55
Primes en voie de collection	49,278 67
Dû par compagnies d'assurances	12,151 85
Warrants d'Etat	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 92
	$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle aite sur les livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYÈS, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
[Signé] JAS FAHEY Notaire

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886.
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé, H. Gally,
Theo. Brierre, Chas Lafitte,
E. J. Bobet, Pierre Poutz,
E. Forestier, A. Schreiber,
Chas T. Dugazon, Chas E. Schmidt,
D. Fatjo, J. Tuyès.
19 jan—1m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Mars 1886.

Allemand Gabriel — Fonta Jean
Arnoud Nicolas — Freyder Jean Baptiste
Aouëille Cyrille Jean Marie — Fromigné Mlle Dominiquette
Baroq Gaston — Ferré Auguste
Battendier Alexis — Gumbellot Dr
Bégué Joannès — Hourné Pierre
Bergeret les époux — Jaffre Jean Pierre
Blondeau — Koch Ferdinand
Bourbon famille — Lapelouse M. et Mme
Boileau Charles — Larçon Mme née Mallière
Brimont de Rumart — Mournet Louis
Carrière Henri — Moras Jean
Carrière Charles John — Miron Jean
Carrière Léon — Phidémpa
Carrière Olivier — Pothier Mme Vve
Castex Joseph — Porquier Mme
Cerciat Bertrando — Rouzand Hipp'e Jean Paul
Dallest Jean Jacques Victor — Rentemann Anne Marie
Dodez Alexandre — Ruffat Jacques
Duffour Casimir — Roussel Simon Edouard
Durand Simon — Sauvegrain Théophile
Dugourd George Clément — Taplasier Léon Joseph
Escorbiac Adolphe — Toujan Edouard Théo rutte
Estrade Joseph — Vialle
Etienne Séraphin
Feste Ernest

LETTRES.

Brétrnion René ex-novice — Mondès Dick
Blanchemain — Mendès Tibulle et famille
Beaubyers Cordelia Mlle — McCarthy Charles plantour
Delisle Christian — Polacco Charles musicien (2)
Guérin Paul — Romilles
Godin Charles Alphonse — Robert Paul avocat
Guiraud Mme Anaïs née Delpuget — Tissandié Auguste
Morineau Pierre François — Villemear Henri

M. TRUY.

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Rue St Charles.
GALA DE MARDI-GRAS!
Une semaine commençant
DIMANCHE, 7 MARS 1886.
Matinées Mercredi et Samedi.
Engagement de la belle artiste de talent,
Mlle ROSE COGHLAN,
qui paraîtra dans le rôle titulaire du nouveau drame intime écrit par Herman Merivale, auteur de "Forget Me Nott", et "Cecil Dale," intitulé:
OUR JOAN!
Le grand succès du Wallack's Theatre, la saison dernière, présenté dans son ordre original de mise en scène somptueuse et d'effets scéniques, et interprété par une excellente troupe.
Dimanche, 14 mars—MINNIE MADDERN.
6 mars—

THEATRE ST. CHARLES
CE SOIR
STAR DRAMATIC COMPANY.
Joseph Wheelock, Marie Wainwright,
Barton Hill, Louis Moldener,
Chas. Wheatleigh, Minnie Monk,
C. B. Welles, Emma Maddern,
Harry Hawk, May Wheeler,
J. W. Hague, Helen Ogelvie,
Geo. Backus, Kate Matthews,
Percy Brooke, Louis Filber.
Dans le grand succès dramatique,
CALLED BACK!
MATINÉE SAMEDI.
Admission....50 et 25 cents.
Dimanche, 14 mars, — LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE. 11mars—

PANORAMA
BATAILLE DE PARIS,
Coin des rues Canal et Dauphine.
OUVERT TOUS LES JOURS
LE DIMANCHE COMPRIS,
De 8 heures 30 du matin à 10 heures 30 p. m.
Entrée—Adultes, 50 Cts.; Enfants, 25 Cts.
11 déc—

Venez avec votre famille voir le célèbre Panorama de Paris, de Londres, Rome, Naples, Milan, Marseille, Havre, Bordeaux et plusieurs autres curiosités du monde. Le tout en exhibition pendant quelques jours, de 10 heures A. M. à 10 P. M. au No 111 rue Canal.
Prix populaire. Admission pour tous, 10 cents. (N'oubliez pas).
12 mars—1 m—Dim, Mar Ven.

ROBINSON'S DIME MUSEUM.
Patronisé par l'élite. Admission partout, 10 cts.
Maintenant en session pour une semaine seulement.
La Convention des Tatoués.
Prof. Frank Howard, le Tatoueur Grec, donnera une exhibition de son savoir en
Tatouant une Dame!
Venez et voyez comment cela se fait.
Personnes tatouées de toutes les parties du monde.
Mlle Geary et ses phoques savant et parlant.
Dans le Théatre—**Ch. Johnston's Komedy Kompany**
La plus grande exhibition, qui ait jamais eu lieu, le 25 mars: **Grande Exhibition de Bébés.** $1000 en prix. 12 mars—

Pelican Shoe Store,
COIN CLAIBORNE ET ORLEANS.

Toutes espèces de chaussures vendues aux prix les plus réduits.

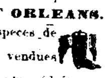

2 mars—1m **G. PASSALAQUA.**

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn., pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey,** par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine, 99.
6 oct 85—1an Nlle-Orléans

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
49....Rue Carondelet....49
Capital....$700,000
Surplus....76,445
ED. A. PALFREY....Président
JOHN PHELPS....Vice-Président
THOS. F. WALKER....Secrétaire
Succursales:
M. W. A. Walloft, 5 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
20 fev—6m

CHARLES F. GONTHIER.
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F. GONTHIER, ci-devant coupeur en chef chez M. Léon Godchaux, aura la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.
Il vient de déballer une partie de son stock d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 sept—

Elixir Oriental.
L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.
Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.
Dose: Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,
Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.
R. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.
D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.
Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et me sens plus, je me crois même guérie, car, depuis le 27 février je n'en ai plus pris.
ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.
J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.
LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.
L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici:
"Je certifie par les présentes que j'ai prescrit **L'Elixir Oriental** dans différents cas de dyspepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.
"W. R. MANDEVILLE, D. M.
483 rue Magazine
On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.
Mme REBECCA SNEAD,
Rue Trémé 246.
Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL:
AU MAGASIN DE
ANGELO M. & JOSEPH SOLARI
Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans
Vente en gros et au détail.
Et chez M. J. VERGNOLLE,
12 avril—

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE.
Rue du Canal.
D. BIDWELL....Directeur
Semaine de Mardi Gras,
COMMENÇANT DIMANCHE 7 MARS.
Représentations d'adieu de
RHEA!
Et sa nouvelle troupe.
J. W. MORRESSEY....Directeur
Brillant Répertoire de Comédies.
Dimanche soir—**A Dangerous Game.**
Lundi et Mardi—**An Unequal Match.**
Mercredi—**Adrienne Lecouvreur.**
Jeudi—**Frou-Frou**
Vendredi—**Camille.**
Samedi, matinée et soir—**The Power of Love.** Rhea dans le rôle d'un garçon.
Jeudi matinée—**An Unequal Match.**
Les prix des matinées sont les mêmes que le soir.
6mars—

THEATRE DE L'OPERA.
SAMEDI MATINEE:
"LES DEUX TIMIDES."
Romance de Joseph,
Chantée par M. Borie.
LES FEMMES QUI PLEURENT
Comédie en 1 acte.
LES DOMINOS ROSES.
Comédie en 3 actes.
SAMEDI SOIR:
Bénéfice de Mme et M. CAISSO.
LA POUDRE AUX YEUX.
Comédie en 2 actes.
LE PETIT FAUST,
DIMANCHE SOIR:
Dernière représentation de:
LE GRAND MOGOL.
12mars—1t

THEATRE DE FARANTA.
Coin Orléans et Bourbon.
A cinq minutes de marche de la rue du Canal.
Lundi, 8 mars, tous les soirs.
Jeudi, Samedi et Dimanche, matinées.
LA TROUPE DE COMÉDIE SARGEANT AHORN.
Avec la charmante actrice de talent,
MLLE LOTTIE CHURCH,
Dans le grand mélodrame de Jno. A. Stevens,
"L'INCONNU" Unknown.
Admission....10, 25 et 35 cents
Matinée....10 et 25 cents.
Mardi 9 mars—**Grand Bal paré et masqué.** Pour la première fois depuis plusieurs années sur la site du vieux Théâtre d'Orléans, le meilleur et le plus grand plancher qu'il y ait en ville pour un bal.
Messieurs $1 .... Invitations de dames avec contrôle.
Lundi, 15 mars—LOTTIE CHURCH dans TRIX.

Lectures à l'Université Tulane.
JEUDI, 11 MARS:
La première de deux lectures illustrées sur
LA NOUVELLE ERE AU JAPON
—Par—
L'HON. E. G. NORTHROP, L. L. D.
SAMEDI, 13 MARS:
La première des deux lectures par
L'HON. CHARLES GAYARRÉ
—Sur—
MARIE STUART.
Lecture à la Salle Tulane, 7 1[2 p. m.
Pour obtenir des billets s'adresser aux officiers de l'Université Tulane, rue Dryades, près Canal.
10 mars—4t

AVIS!
LE GRAND TIRAGE
Trimestriel Extraordinaire,
CLASSE C,
—DE LA—
Loterie de l'Etat de la Louisiane,
Aura lieu
MARDI, 16 MARS 1886,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
Sous les auspices des
Généraux G. T. BEAUREGARD et J. A. EARLY.
Le Tirage commencera à 11 heures du matin.
GROS LOT - $150,000.
BILLET ENTIER $10.
Coupons de Billet en Proportion
6mars—au 16mars PP

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPH WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:
Actif....$4,407,800 24
Passif....2,670,383 44
Surplus....$1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.
F. LOW, député assistant secrétaire résident.
12nov. '85—1an—V&C.

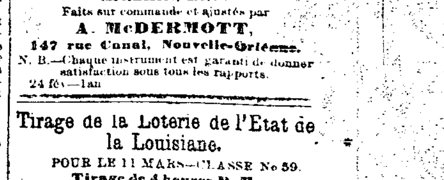

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
147 rue Canal, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 11 MARS—CLASSE No 59.
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
31	61	43	29	42	74	9	65	18	40	[illegible]	49	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public, personnellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons nos signatures.
Ce 11 mars 1886—4 heures.
LOUIS H. PILIÉ,
J. A. A. ROUSSEAU,
Commissaires.
Les plans de nos tirages peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.